Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

Démarche "Jardins de trottoirs" - approche participative et citoyenne

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2022

Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Niort

Services de la collectivité associés : Service propreté urbaine de la Direction de l'Espace public

Budget : 1 200 €

Date de début : 01/01/2015

Date de fin (prévue si l'action est en cours) : action récurrente (pas de date de fin)

Objectifs :

La ville de Niort propose, par une démarche participative, aux habitants et aux commerçants de semer des vivaces fleuries le long de leur maison et commerce pour renaturer, embellir leur rue et améliorer la biodiversité en milieu urbain. L'objectif de cette action « J'adopte mon trottoir pour le fleurir » est double : impliquer les habitants dans la gestion et l'entretien de leurs trottoirs de manière responsable tout en favorisant l'acceptation de la végétalisation de ces espaces. Outre l'aspect esthétique, le retour de la biodiversité en ville et la dimension conviviale entre voisins, le fleurissement le long des façades et des

murs de clôture est un enjeu important permettant de limiter l'imperméabilité des sols, de réguler la pollution par le stockage du carbone et de favoriser le développement des insectes pollinisateurs sauvages en leur fournissant de la nourriture et des habitats.

Mesures mises en œuvre :

Lancement de la démarche en 2015 avec l'écriture de la charte et la présentation du dispositif auprès des habitants. Chaque volontaire s'inscrit et signe la charte d'engagement sur le site de la Ville ou par courrier. En échange de la signature d'une charte, la ville accompagne les volontaires en leur fournissant des sachets de graines de vivaces, essentiellement locales et bio et des conseils d'entretien. Le citoyen s'engage alors à désherber manuellement sans utiliser de produits chimiques, n'apporter aucun engrais ni arrosage, maintenir un passage libre sur le trottoir pour les piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite , ne pas planter au pied des arbres, poteaux, candélabres ou tout autre mobilier urbain (bancs, corbeilles etc…), ne pas gêner la visibilité pour la circulation routière et ne pas semer de plantes invasives (ex : Renouée du Japon, Impatiens de l'Himalaya, etc…). Une fois l'accord passé et la faisabilité du projet approuvé par la Ville, les agents en charge de l'espace public matérialisent la présence d'un semis et /ou d'un jardin de trottoir à préserver au sol par des rectangles verts avec triangles directionnels blancs.

Depuis la mise en place du dispositif, près de 600 jardins de trottoir ont été crées.
En 2021, ce dispositif s'est élargi et a été proposé aux commerçants de l'hypercentre. L'objectif est de poursuivre la végétalisation du centre-ville en impliquant les commerçants à cette démarche ; une très grande majorité a répondu favorablement à cette dynamique. Pour ce faire, des pavés ont été enlevés au pied des vitrines des commerçants volontaires et des achats de graines leurs ont été distribués. La volonté est d'établir plus de 300 points de fleurissement dans l'hypercentre en complétant cette démarche par des végétaux pérennes plantés en pleine terre dès 2022 et d'amplifier la végétalisation et de réduire le phénomène d’îlot de chaleur en développant des plantations le long des façades.

Résultats / impact pour la biodiversité :

Ce dispositif participatif et dynamique impliquant les habitants et les commerçants participe à la reconquête du paysage et de la nature en ville. Il permet de développer les connaissances des niortais volontaires sur la biodiversité notamment sur la flore, les cycles végétaux, les insectes pollinisateurs sauvages, etc. et d'interpeller les passants non sensibilisés en les amenant à se poser des questions et à prendre conscience de l'importance de la nature. Il repose également sur la promotion de pratiques respectueuses de la biodiversité et notamment l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires. En accueillant des plantes sur le trottoir,

C'est aussi toute une petite faune qui apparaît (abeilles, papillons, coccinelles...), entraînant ensuite l'arrivée de leurs prédateurs (oiseaux, mammifères...).

Ces changements de pratiques engendrent des changements de regards sur la végétation en ville et accentue la place de la nature dans le territoire. Une meilleure fonctionnalité de la biodiversité est observée et les attendus sont une meilleure résilience du territoire face aux changements globaux et notamment climatiques.

Coordonnées

Niort

Liens utiles

Rubrique "Jardins de trottoirs"
www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Katia HAMMOUTENE

Chargée de mission plan d'actions biodiversité
katia.hammoutene@mairie-niort.fr